Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **1 octobre 2020**

Compte rendu affiché le **7 octobre 2020**

Date de convocation du conseil municipal le **25 septembre 2020**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance **: Monsieur Fréderic KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	41

Membres présents à la séance **:**

Hélène GEOFFROY, **Stéphane GOMEZ**, **Kaoutar DAHOUM**, **Matthieu FISCHER**, **Muriel LECERF**, **Philippe MOINE**, **Myriam MOSTEFAOUI**, **Ahmed CHEKHAB**, **Antoinette ATTO**, **Roger BOLLIET**, **Nadia LAKEHAL**, **Michel ROCHER**, **Josette PRALY**, **Patrice GUILLERMIN**, **Nassima KAOUAH**, **Pierre DUSSURGEY**, **Fatma FARTAS**, **Pierre BARNEOUD - ROUSSET**, **Bernard RIAS**, **Yvan MARGUE**, **Régis DUVERT**, **Yvette JANIN**, **Joëlle GIANNETTI**, **Liliane GILET-BADIOU**, **Eric BAGES-LIMOGES**, **Fréderic KIZILDAG**, **Véronique STAGNOLI**, **Dehbia DJERBIB**, **Charazède GAHROURI**, **Christine JACOB**, **Harun ARAZ**, **Abdoulaye SOW**, **Nacera ALLEM**, **Nordine GASMI**, **David LAÏB**, **Christine BERTIN**, **Sacha FORCA** , **Audrey WATRELOT**, **Richard MARION**, **Ange VIDAL**

Membres absents excusés ayant donné pouvoir **:**

Carlos PEREIRA à Nordine GASMI
Maoulida M'MADI à Nacera ALLEM

Membres absents :

Mustapha USTA

Objet :

Lancement des marchés de travaux de l'équipement sportif du village Aimée-Marie Lallement

V_DEL_201001_12

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

Rapport de Madame la Maire

Mesdames, Messieurs,

Le quartier du Village a connu une intense période de construction au début des années 2000, ce qui a eu pour effet d'une part une croissance démographique considérable (+ 65% en 20 ans), d'autre part une transformation profonde manquant parfois de cohérence et d'équilibre.

L'équipe municipale a souhaité infléchir cette évolution, en préservant la caractère rural du cœur du Village, en protégeant certaines constructions, en limitant la densité sur ses franges, et en restituant à l'agriculture la plus grande partie des terrains destinés à l'urbanisation et à l'accueil à court et moyen terme de nouveaux logements.

La révision du PLU-H qui s'est achevée en 2019 a intégré ces nouvelles orientations. Il est cependant nécessaire d'adapter les équipements collectifs qui ne sont plus à la hauteur d'un quartier de plus de 13 000 habitants. C'est pourquoi un projet global a été conçu en limite Est du Village, sur des terrains initialement destinés à la construction de logements.

Le projet comprend la construction d'une nouvelle école avec son gymnase, d'un équipement sportif, la relocalisation d'une moyenne surface commerciale, la création d'une nouvelle voie reliant l'avenue Cachin à la rue Racine, et le réaménagement du terminus d'une ligne de bus.

Le choix du site répond en premier lieu, à l'importance des différents programmes impossible à insérer en cœur de Village, sans démolitions de bâtiments aujourd'hui préservés. En second lieu, seule cette partie du territoire offre les opportunités foncières nécessaires, facilement accessibles depuis le cœur de quartier. Enfin, en termes d'équilibre géographique, il s'agit de la zone la moins bien équipée de la ville.

La Métropole de Lyon a réalisé en 2018 une étude de cadrage urbain afin d'articuler au mieux ces différents projets et de les intégrer dans la révision du PLU-H. Cette étude a pris en compte l'existence sur une partie du site, en l'occurrence le terrain destiné à l'école Simone Veil, d'un boisement spontané. Une expertise a été réalisée : deux arbres à grand développement ont été identifiés et seront préservés, une zone végétalisée a été inscrite au PLU-H.

L'équipement sportif Aimée-Marie Lallement s'inscrit dans ce projet global : il se développe sur la moitié Nord du terrain situé avenue Marcel Cachin, acquis par la ville en 2017, et qui accueillera également sur sa moitié Sud l'école Simone Veil.

Le conseil municipal a décidé lors de sa délibération du 18 décembre 2019 la construction de cet équipement sportif.

Le projet comprend une halle couverte avec 16 pistes de pétanque, des locaux communs (bureau, salle associative, espace buvette, sanitaires et douches), une tribune centrale pouvant accueillir 150 personnes, des circulations latérales pour le public. La division de l'espace intérieur en deux halles séparées par les locaux communs et les tribunes offrira une souplesse pour différentes utilisations.

Les espaces extérieurs aménagés permettront également la pratique de la pétanque avec 12 pistes. Des places de stationnement ainsi qu'un abri vélos seront aménagés. La végétation existante du site sera conservée sur cet espace extérieur convivial, à l'Ouest du bâtiment.

Le projet a été conçu dans un esprit, simple et pratique, avec une empreinte écologique réduite.

Le cabinet d'architecte Hors les murs, maître d'œuvre du projet désigné en octobre 2019, a estimé le coût des travaux de l'équipement sportif à 2 650 505 € HT, au stade de l'Avant-Projet Détaillé (APD) portant le coût d'opération à 3 104 166,70 € HT, soit 3 725 000 € TTC.

Afin de désigner les entreprises qui seront en charge de réaliser les travaux, une procédure adaptée va être lancée conformément aux articles L.2120-1 et L.2123-1 du code de la commande publique.

Les marchés de travaux pour la réalisation de cet équipement sportif seront attribués en corps d'état séparés, selon l'allotissement suivant :

Lot 01 Terrassement VRD

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

Lot 02 Fondations élévations béton armé

Lot 03 Charpente bois mur ossature bois

Lot 04 Couverture bardage zinc

Lot 05 Etanchéité

Lot 06 Menuiseries extérieures bois

Lot 07 Façade

Lot 08 Menuiseries intérieures bois

Lot 09 Plâtrerie peinture

Lot 10 Sol souple carrelage faïence

Lot 11 Serrurerie

Lot 12 Chauffage gaz ventilation plomberie sanitaires

Lot 13 Electricité cfo/cfa

Lot 14 Aménagement paysager

Lot 15 Ascenseur

En conséquence, je vous propose

► d'autoriser Madame la Maire à lancer la consultation des entreprises pour la construction de l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement et que les lots seront traités en procédure adaptée conformément aux articles L 2120-1 et l'article 2123-1 du code de la commande publique ;

► d'autoriser Madame la Maire à attribuer et à signer les marchés de travaux relatifs à la construction de l'équipement sportif avec les entreprises classées en première position par la Commission de mise en Concurrence sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés ;

► d'inscrire les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés au budget primitif.

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 etR2121-10 du Code général des collectivités territoriales qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L2122-21 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 6 selon lequel « Sous le contrôle du conseil municipal et sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat dans le département, le maire est chargé, d'une manière générale, d'exécuter les décisions du conseil municipal et, en particulier (…) de souscrire les marchés » ;

Vu l'article L 2120-1 et l'article 2123-1 relatifs à la procédure adaptée du code de la commande publique ;

Vu les articles R 2152-6 et R 2152-7 du code de la commande publique relatif au classement des offres ;

Considérant qu'il convient de lancer une procédure adaptée pour sélectionner les entreprises qui réaliseront les travaux de construction de l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement au village ;

Considérant qu'il revient au Conseil municipal d'autoriser Madame la Maire à attribuer et à signer les marchés de travaux de l'équipement sportif avec les entreprises classées en première position par la Commission de Mise en Concurrence, sous réserve que les entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés ;

Entendu le rapport présenté le 1er octobre 2020 par Madame la Maire ;

Après avoir délibéré, décide :

► d'autoriser Madame la Maire à lancer la consultation des entreprises pour la construction de l'équipement sportif Aimée-Marie Lallement et que les lots seront traités en procédure adaptée conformément aux articles L 2120-1 et l'article 2123-1 du code de la commande publique ;

► d'autoriser Madame la Maire à attribuer et à signer les marchés de travaux relatifs à la construction de l'équipement sportif avec les entreprises classées en première position par la Commission de mise en Concurrence sous réserve que ces entreprises produisent leurs attestations fiscales et sociales et à prendre toute mesure d'exécution relative à ces marchés ;

► d'inscrire les crédits budgétaires relatifs à la réalisation de ces marchés au budget primitif.

Nombre de suffrages exprimés : 41
Votes Pour : 32
Votes Contre : 9
Abstention : 0
Sans participation : 1

Ainsi fait et délibéré le jeudi 01 octobre 2020 et signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

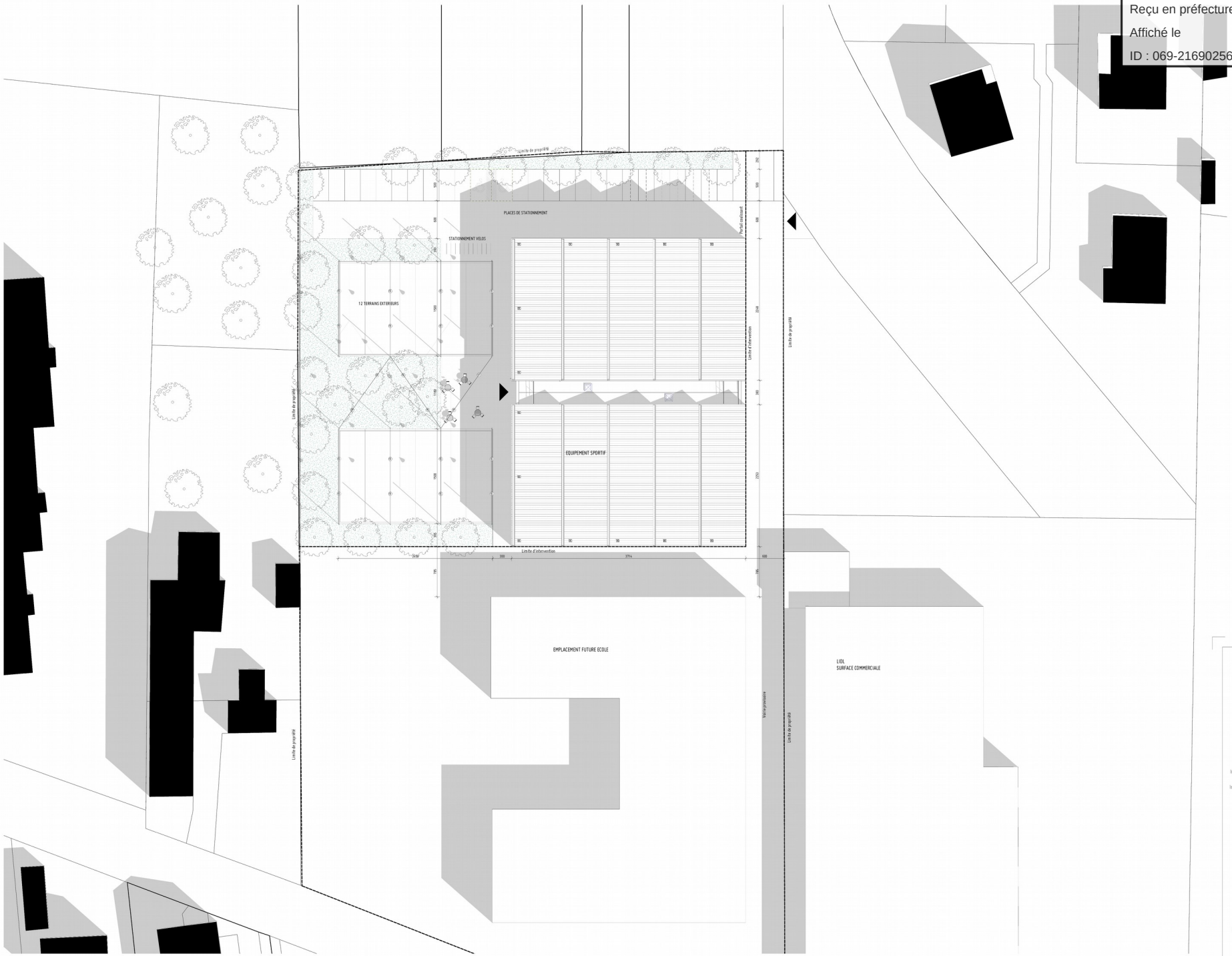

EQUIPEMENT SPORTIF AIMEE-MARIE LALLEMENT

VAULX-EN-VELIN VILLAGE (69)

Maître d'Ouvrage
MAIRIE DE VAULX EN VELIN
Place de la Nation CS 40002 69518 VAULX EN VELIN | 04 72 04 80 92 | eferriere@mairie-vaulxenvelin.fr

Architecte
HORS LES MURS
5 rue Jussieu 86002 LYON | 04 27 02 16 16 | architecture@hors-les-murs.com

Architecte associé - économiste
ATELIER B.A.T.
9 rue du 11 Novembre 38200 VIENNE | 04 74 78 86 47 | architecture@atelierbat.fr

Ingénierie fluides, structure et SSI
ABAC
241 rue Victor Hugo 69400 VILLEFRANCHE | 04 74 02 72 92 | lapalu@abac-ingenierie.fr

Ingénierie VRD et paysagiste
REALITES
34 rue Georges Plassat 42300 ROANNE | 04 77 67 83 06 | anne-sophie.poulin@realites-be.fr

Ingénierie Acoustique
LINK ACOUSTIQUE
5 rue Jussieu 86002 LYON | 04 26 02 68 15 | contact@link-acoustique.com

Bureau de contrôle
QUALICONSULT
5 Bis Rue Claude Chappe 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR | 04 72 19 81 30 | christophe.zywer@qualiconsult.fr

Coordinateur SPS
VERITAS
16 Chemin du Jubin - BP 26 69571 DARDILLY | 04 72 29 70 60 | khalid.labriness@bureauveritas.com

PRO

HORS LES MURS
ARCHITECTURE

A100-PLAN MASSE

P131-VAULX EN VELIN-Equipement sportif

A	1 : 200	24/07/2020

Modifications

Indice	Date	Objet
A	24/07/2020	Première diffusion

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

PRO

A103-PERSPECTIVE EXTERIEURE - FACADE EST

P131-VAULX EN VELIN-Equipement sportif

Architecte associé - économiste :
ATELIER B.A.T.
9 rue du 11 Novembre
38200 VIENNE
04 74 78 86 47
architecture@atelierbat.fr

maîtrise d'ouvrage :
MAIRIE DE VAULX EN VELIN
Place de la Nation CS 40002
69518 VAULX EN VELIN
04 72 04 80 92
efernire@mairie-vaulxenvelin.fr

architecte :
HORS LES MURS
5 rue Jussieu
69002 LYON
04 27 02 16 16
architecture@hors-les-murs.com

	A	24/07/2020

C:\Users\Utilisateur\KRODI Drive horslesmursarchitecture\Projet\VAULX-EN-VELIN_Equipement sportif\50-PRO\00-ARCHI+ECO\03-MODELE REVIT\P131-PRO.rvt

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

PRO

A104-PERSPECTIVE EXTERIEURE - DEPUIS LA FRICHE

P131-VAULX EN VELIN-Equipement sportif

Architecte associé - économiste :
ATELIER B.A.T.
9 rue du 11 Novembre
38200 VIENNE
04 74 78 86 47
architecture@atelierbat.fr

maîtrise d'ouvrage :
MAIRIE DE VAULX EN VELIN
Place de la Nation CS 40002
69518 VAULX EN VELIN
04 72 04 80 92
eferrier@mairie-vaulxenvelin.fr

architecte :
HORS LES MURS
5 rue Jussieu
69002 LYON
04 27 02 16 16
architecture@hors-les-murs.com

	A	24/07/2020

C:\Users\Utilisateur\KROQI Drive horslesmursarchitecture\Projet\VAULX-EN-VELIN_Equipement sportif\50-PRO\00-ARCHI+ECO\03-MODELE REVIT\P131-PRO.rvt

Envoyé en préfecture le 14/10/2020
Reçu en préfecture le 14/10/2020
Affiché le
ID : 069-216902569-20201001-V_DEL_201001_12-DE

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 13/10/2020
Qualité : Madame la Maire

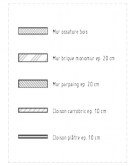

LEGENDE PAROIS
Echelle : 1:50

EQUIPEMENT SPORTIF AIMEE-MARIE LALLEMENT

VAULX-EN-VELIN VILLAGE (69)

Maître d'Ouvrage: MAIRIE DE VAULX EN VELIN
Place de la Nation CS 42002 69519 VAULX EN VELIN | 04 72 04 80 92 | ateliertiers@mairie-vaulxenvelin.fr

Architecte: HORS LES MURS
5 rue Jussieu 69002 LYON | 04 37 02 16 16 | architecture@les-murs.com

Architecte associé - économiste: ATELIER B.A.T.
8 rue du 11 Novembre 38200 VIENNE | 04 74 78 89 47 | architecture@atelierbat.fr

Ingénierie fluides, structure et VRD: ABAC
247 rue Victor Hugo 69400 VILLEFRANCHE | 04 74 07 27 92 | lapalu@abac-ingenierie.fr

Ingénierie VRD et paysagiste: REALITES
34 rue Georges Plassa 42300 ROANNE | 04 77 67 83 08 | anne-sophie.pauvin@realites-be.fr

Ingénierie Acoustique: LINK ACOUSTIQUE
5 rue Jussieu 69002 LYON | 04 26 02 68 15 | contact@link-acoustique.com

Bureau de contrôle: QUALICONSULT
5 Bis Rue Claude Chappe 69771 SAINT DIDIER AU MONT D'OR | 04 72 16 81 30 | christophe.zwierr@qualiconsult.fr

Coordinateur SPS: VERITAS
10 Chemin du Jubin - BP 26 69571 DARDILLY | 04 72 70 70 80 | khalid.lahrossi@fr.mouverifier.com

PRO

HORS LES MURS
ARCHITECTURE

A211-PLAN NIVEAU 0

P131-VAULX EN VELIN-Equipement sportif

A	1 : 50	24/07/2020

Modifications

Indice	Date	Objet
A	24/07/2020	Première diffusion